

Souhaites-tu plus d'opacité dans le processus de décision des mutations ?  
(quitte à ce que certaines candidatures soient « découragées » en amont ...)

OUI

NON

La prise en compte des priorités sociales (travailleurs reconnus handicapés, rapprochement de conjoint, ...) relève-t-elle, à ton sens, de l'anecdote ?

OUI

NON

La mise en place d'un système favorisant l'attribution des postes à enjeux au sein de corporations fermées, en limitant la concurrence, te paraît-elle juste ?

OUI

NON

A terme, serais-tu favorable à réserver les règles du statut général aux seuls hauts-fonctionnaires et à transformer les catégories A, B et C en contractuels ?

OUI

NON

Si tu as répondu **OUI** à ces questions, la mobilité au fil de l'eau est faite pour toi. Surtout, ne fais rien, l'administration s'occupe de ton avenir !

Si tu as répondu **NON**, rapproche-toi d'urgence de tes correspondants locaux **Force Ouvrière** pour faire valoir tes droits et défendre tes intérêts !

**Avec FO, dis NON à la mobilité au fil de l'eau !**



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

***Pour la défense de la mobilité choisie, je me mobilise !***

Plus d'informations sur [www.snitpect.fr](http://www.snitpect.fr) et sur [www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr](http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr)  
IPNS : FO - 46, rue des Petites Écuries 75010 PARIS